



Réunion plénière du 25 juin 2024

Bienvenue à cette réunion du CODEV !!!

Ordre du jour...

- **Accueil / Présentation de l'ordre du jour.**
- **Bilan d'activités 2023 : Présentation du bilan / Principaux enseignements.**
- **Projet de réorganisation du CODEV.**
- **Avis (1) sur la Culture « Bourges 2028 ».**
- **Groupes de travail : Point sur l'activité / CULTURE / MOBILITES / ATTRACTIVITE.**
- **Le questionnaire « Attractivité ».**
- **Communication « externe » CODEV.**
- **Questions diverses.**



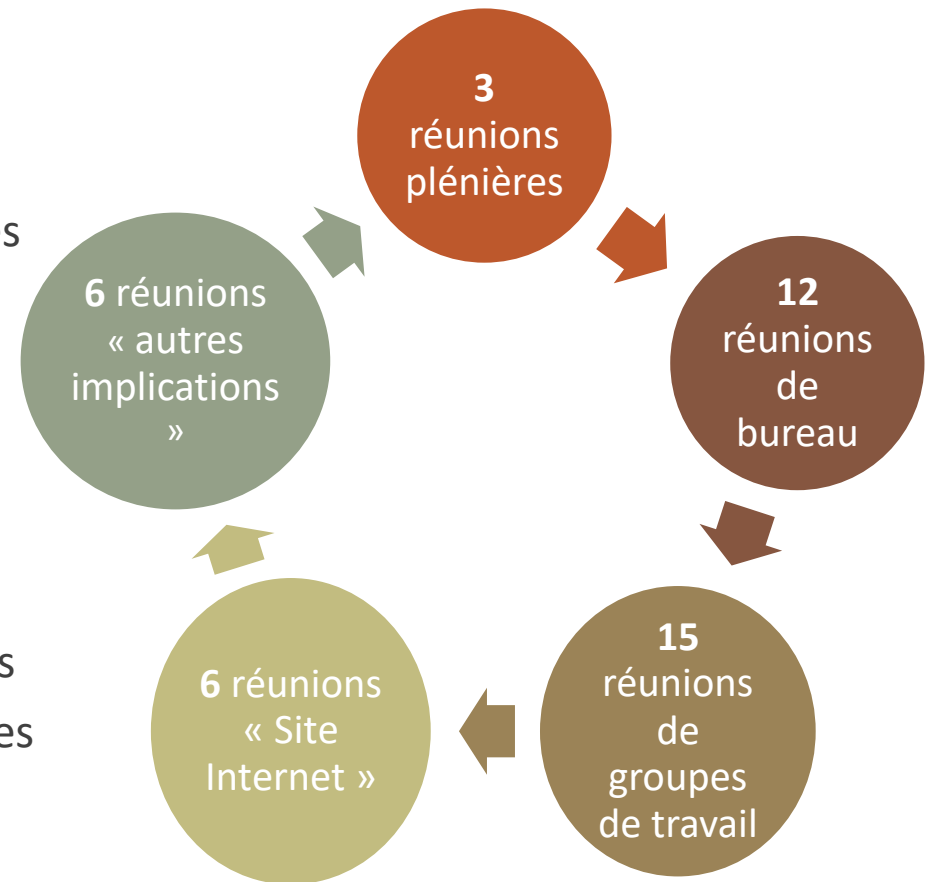
Notre Bilan 2023...





Bilan / Faits saillants 2023 :

- ▶ Réorganisation du CODEV : 107 membres au lieu de 72 ; un bureau renforcé !
- ▶ Mise en place du « Brèves de CODEV ».
- ▶ Mise en place du site Internet.
- ▶ **Trois avis rendus : EAU, SANTE & PRS3.**
- ▶ 42 réunions (bureaux, plénières, groupes de travail, réunions « techniques », autres sollicitations...



Un fort absentéisme :

- ▶ 107 membres (Juillet 2023).
- ▶ 98 membres (Janvier 2024).
- ▶ Questionnaire en janvier/ Février 2024 :
- ▶ 11 nouvelles démissions (indisponibilité)
- ▶ 87 membres (Juin 2024)
- ▶ **59 membres réellement impliqués**, soit 55 % de l'effectif initial... telle est notre réalité !



Problèmes identifiés

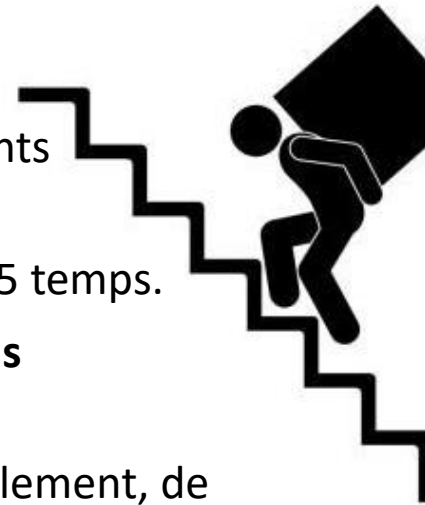
- **Indisponibilité** : C'est la réponse quasi unanime au questionnaire.
- **Désintérêt** : Que 30 membres n'aient pas pris le temps de répondre au questionnaire est significatif (et stupéfiant) .
- **Manque de compréhension des enjeux** : Les organismes sollicités, malgré les informations transmises, n'ont pas bien apprécié ce qu'était cet investissement citoyen *
- **Déficit d'explication** : Nous avons organisé une réunion d'accueil des nouveaux membres. Peut être aurait-il fallu faire plus...

** Dans la configuration actuelle, nous estimons l'investissement attendu de l'ordre de 10 réunions/ an de 2h00/2h30 (groupe de travail + plénières).*



Déficit de moyens d'appui au CODEV :

- ▶ Dès la mise en place du CODEV, nous avons souhaité 2 équivalents temps pleins pour organiser et faire fonctionner le CODEV.
- ▶ Dans les faits, et jusqu'au 31 décembre 2023, nous disposons 1,5 temps.
- ▶ **Depuis janvier, et faisant suite aux soucis de santé de CMC, nous fonctionnons avec un mi-temps.**
- ▶ Ou plutôt, nous dysfonctionnons, car il n'est pas possible, durablement, de travailler ainsi, qui plus est de louper des opportunités (CESER, CNCN...) de ne pas pouvoir nous impliquer mieux, et de solliciter trop fortement quelques personnes, jusqu'à la démobilisation. C'est frustrant !
- ▶ Courrier à la Présidente de l'agglomération pour rappeler le problème et nos attentes (17 juin) + Mise en veille de quelques sujets...





Ces deux constats nous amènent à réagir !

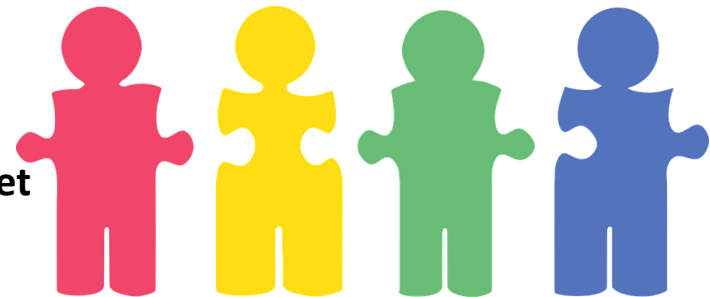
► Manque de potentiel d'appui au CODEV :

Nous venons (bureau) d'adresser un courrier à la présidente. Nous ne pouvons pas poursuivre ainsi, car c'est une situation à la fois chronophage et frustrante. Nous avons fait le choix de « diminuer la voile » ; en d'autres termes, de diminuer l'activité du CODEV, tant que nous ne disposerons pas du potentiel humain nécessaire pour accompagner ce travail.

► Absentéisme :

Le bureau vient d'achever un travail d'analyse, à partir du questionnaire et en regardant ce qui se passe ailleurs ; au sein de quelques Conseils de Développement qui fonctionnent.

- Nous avons finalisé une note de situation, incluant **un projet de réorganisation du Conseil de Développement**, avec l'objectif de la présenter aux élus communautaires, lors de l'échange programmé à la rentrée (5 septembre).

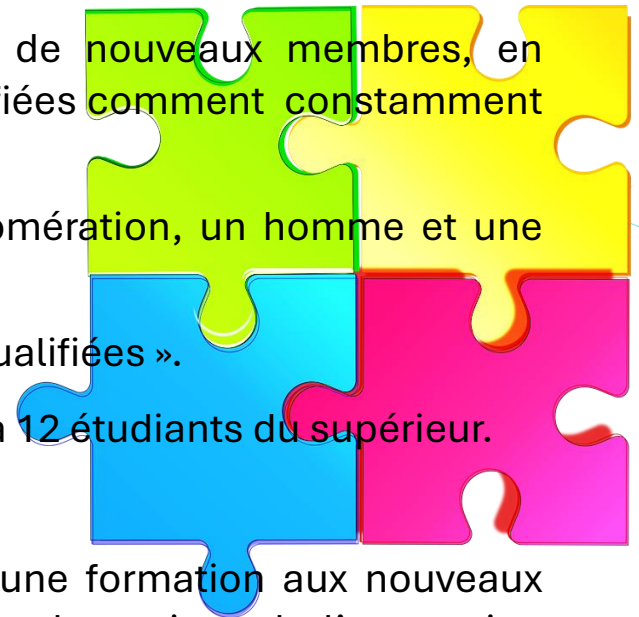




Projet de réorganisation du CODEV de BOURGES Plus

Le cadre que nous avons construit se résume à six points ci-dessous énumérés :

- 1** – Solliciter les structures pour qu’elles proposent de nouveaux membres, en remplacement des démissionnaires et personnes identifiées comment constamment absentes (Dispositif actuel / Action en cours).
- 2** – Solliciter, via les élus des 17 communes de l’agglomération, un homme et une femme, volontaires et intéressés par le travail du CODEV.
- 3** – Elargir à 10/12 membres le collège des « personnes qualifiées ».
- 4** – Solliciter, avec le statut de « membres associés », 10 à 12 étudiants du supérieur.
- 5** – Elaborer une charte d’engagement (action en cours).
- 6** – L’engagement du CODEV sera aussi de dispenser une formation aux nouveaux membres, qui consistera à leur faire mieux appréhender les enjeux de l’expression citoyenne, les règles de constitution, l’organisation, le fonctionnement...





Projet de réorganisation du CODEV de BOURGES Plus

Quelques propositions donc, pour venir compléter le dispositif actuel.

- L'intérêt serait d'élargir notre représentation ; qu'elle soit plus diversifiée aussi.
- L'intérêt serait aussi que les communes, impliquées, identifient mieux le CODEV.

Attention : Ces membres ne seraient pas des représentants des communes. Nous sommes tous là, intuitu personae.

- L'intérêt, via l'implication renforcée des étudiants, serait de rajeunir le CODEV.
- L'intérêt, via l'implication de quelques personnes « qualifiées », serait de renforcer notre capacité d'expertise. Avoir un médecin, parmi nous, nous a aidé à traiter de certains sujets de l'avis santé (C'est un exemple).

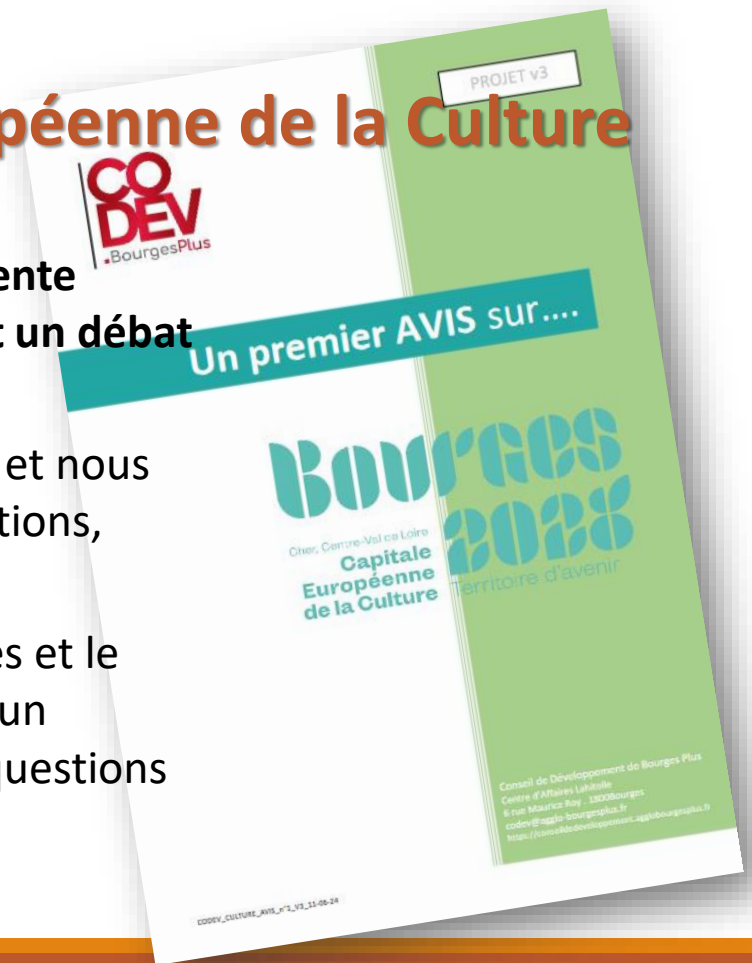
Cela n'est qu'un projet, sur lequel nous avons, collectivement, à émettre un avis. Il revient aux élus communautaires de décider (ou non) de cette évolution...



Un premier avis Culture...

BOURGES 2028, capitale européenne de la Culture

- Nous avons saisi l'opportunité de la précédente plénière pour organiser une présentation et un débat sur BOURGES 2028.
- 35 membres se sont associés à cet échange, et nous avons jugé opportun, compte tenu des questions, d'en faire un premier avis.
- Il se résume à dire tout l'intérêt pour Bourges et le territoire. C'est une belle opportunité. C'est un challenge qu'il faut relever. Et les quelques questions qui ont été posées, l'ont été dans cet esprit !





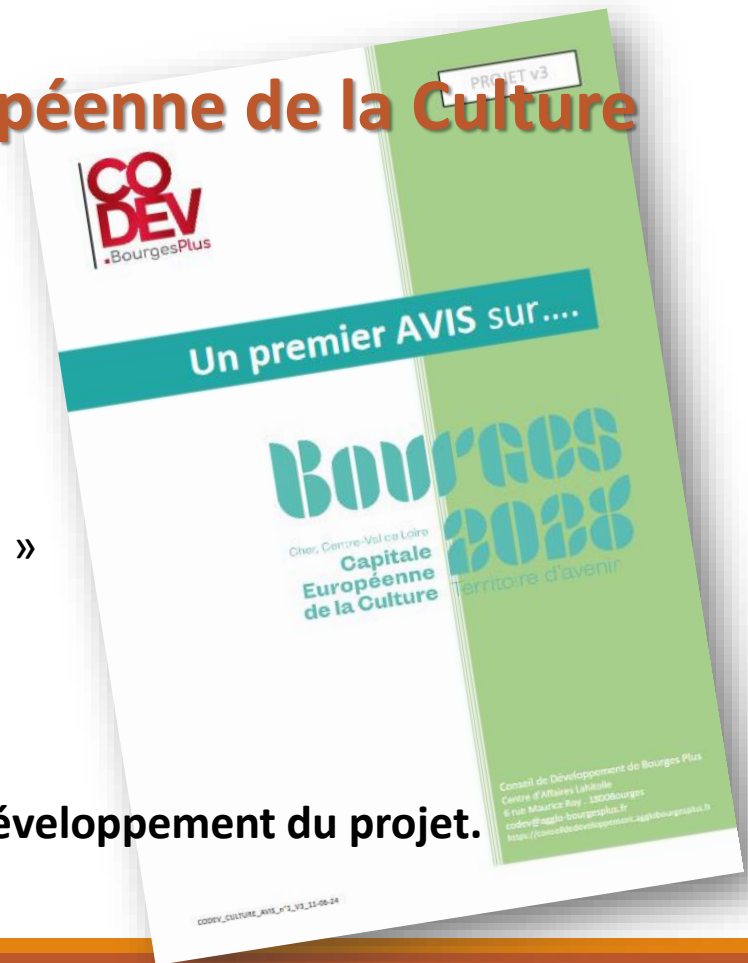
Un premier avis Culture...

BOURGES 2028, capitale européenne de la Culture

Des questions qui portent, pour l'essentiel sur :

- Le budget ; sa fragilité, sa consolidation...
- L'implication des acteurs du territoire
- L'importance de la dimension européenne
- L'importance de l'implication « de proximité »
- L'après 2028...
- La dimension environnementale...

+ L'idée de rendre un avis en amont du développement du projet.





Point sur les Groupes de Travail :



► **CULTURE** : Nous programmons, pour le rentrée une suite à nos échanges. Nous regardons comment inviter le CESER et la Région ; Comment inviter une élue en charge du sujet, à Bourges, ainsi que les responsables des musées. **Prochaine réunion : En attente d'une date**

► **MOBILITES** : Le groupe est actif et a déjà traité de plusieurs sujets. Nous est posée la question A71 - RD 2076 et la pression de la circulation poids lourds . Un courrier est sur le point d'être adressé au Président du CG18 afin d'organiser une rencontre et proposer des solutions.

Prochaine réunion : XX septembre.





Point sur Groupes de Travail :



- ▶ **ATTRACTIVITE** : Nous avons imaginé aborder ce sujet sous l'angle de ce qui fait l'attractivité d'un territoire ; Puis d'identifier ce qui fait l'attractivité de notre bassin de vie.
- ▶ Nous avons finalisé (et testé) un **questionnaire** que vous allez bientôt recevoir. Merci d'y répondre +++ A partir de cela :
 - Nous pouvons identifier là nos perceptions des forces et faiblesses de notre bassin de vie ; cette identification nous permettra ensuite de mieux construire, collectivement, un avis et d'argumenter des priorités d'actions que nous identifions
 - Nous regardons comment **élargir notre questionnement** en sollicitant des étudiants et une cohorte de personnes de nos réseaux + un possible axe de travail avec la mission locale.





Point sur Groupes de Travail :



► ATTRACTIVITE :

Le questionnaire est relativement simple ; il propose à chacun un choix individuel. L'identification de 3 forces et de 3 fragilités du territoire ; de notre bassin de vie qu'est l'Agglomération de Bourges.

- Vous allez trouver un menu déroulant qui vous permettra d'identifier des thèmes : 12 thèmes et 37 mots clés.
- A cela s'ajoute une case « Remarques », si besoin...

Le dépouillement nous permettra l'identification statistique de thèmes. Ces derniers constitueront le support que le groupe de travail utilisera pour construire un avis « Attractivité ».





L'idée d'une action externe de communication du CODEV :

Nous avons déjà évoqué ce sujet. Il est des missions du Codev d'établir du lien avec nos concitoyens. Mais ce n'est pas chose aisée, surtout dans le contexte qui est le notre...

L'idée avancée consistait à inviter nos réseaux (Les instances qui nous ont désignés) à venir découvrir le CODEV : Ce qu'il est ; ce qu'il fait...



Nous avons toujours cette idée. Nous n'avons pas arrêté de date. Fin 2024 ? 2025 ? C'est un sujet en discussion qui intègre aussi nos difficultés actuelles. Et nous est également posée la question d'interfacer plus et mieux avec les élus communautaires. C'est un débat possible entre nous ; et qu'il va nous falloir faire avancer !



Calendrier Prévisionnel 2024 :

Réunions GT :

- XX/09 : Attractivité
- XX/09 : Mobilité
- XX/09 : Culture

Plénières :

- 25 juin
- 15 octobre
- 10 décembre

Bureaux :

- 01 juillet
- 12 septembre
- 10 octobre
- 14 novembre
- 05 décembre
- 19 décembre





Merci de votre participation.



Réunion plénière du 25 juin 2024

Document réalisé par le CODEV de Bourges plus.
Photos CODEV, Bourges Plus
Dessin Pixabay, Libres de droits.